

Le 16 mars 2026

CONVOCATION

**Le Conseil Municipal se réunira :
Vendredi 20 mars à 18h00
Au complexe du Mas de Roux**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le maire sortant, Caroline Terrier
2. Appel des conseillers municipaux et vérification du quorum par le doyen d'âge
3. Désignation du secrétaire de séance par le conseil municipal, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités

ADMINISTRATION GENERALE

4. Election du Maire
5. Détermination du nombre d'adjoints
6. Election des adjoints au Maire
7. Lecture et remise de la Charte de l'élu local
8. Etablissement du tableau du conseil municipal
9. Attribution des délégations du conseil municipal au Maire
10. Autorisation donnée au maire d'ester en justice
11. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux délégués
12. Informations diverses



Le maire sortant,
Caroline TERRIER